

# LE MÉTIER D'ÉDUCATEUR

Le rôle de l'éducateur est d'éduquer un chien guide correspondant aux besoins et attentes d'une personne déficiente visuelle, de lui remettre le chien, de la former et d'assurer le suivi de la nouvelle équipe maître/chien guide. Ce métier est une évolution professionnelle du métier de moniteur.

# 3

Eduquer les chiens à l'obéissance et aux techniques de guidage.





Instruire les dossiers de demandes de chiens guides.



Accueillir et former les personnes déficientes visuelles.



Effectuer les remises de chiens guides aux futurs maîtres et assurer le suivi.

## COMMENT INTÉGRER LA FORMATION? (pré-requis et modalités d'accès)



Être titulaire d'un titre ou d'un diplôme de niveau 4 (baccalauréat, brevet professionnel...), maîtriser la langue française et posséder le permis B.



Être titulaire du titre fédéral à finalité professionnelle de moniteur de chiens guides d'aveugles (cf. plaquette moniteur - formation de 2 ans).





Être inscrit
à la formation
à la demande de
l'association de chiens
guides employeur.

Pour les personnes en situation de handicap, merci prendre contact avec l'AFH2A\* afin d'étudier les conditions de votre accueil.

#### **QUALITÉS RECHERCHÉES**

- Sensibilité au handicap visuel
- Sens des relations humaines
- Intérêt pour les chiens
- Disponibilité, mobilité et motivation
- Résistance physique



Cliquez sur la carte, scannez le QR code, ou rendez-vous sur <u>chiensguides.fr</u> pour trouver l'association la plus proche de chez vous.





Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles

71 rue de Bagnolet – 75020 PARIS federation@chiensguides.fr – 01 44 64 89 89 www.chiensguides.fr





- Mobiliser les connaissances nécessaires des techniques de locomotion et de la déficience visuelle.
- Former la personne déficiente visuelle au chien guide
- Accompagner l'équipe personne déficiente visuelle/chien guide
- Utiliser les techniques de communication dans les différentes situations professionnelles.

### **ORGANISATION QUI ALTERNE**



#### 14 semaines de théorie

Formation à la Fédération des Aveugles de France et l'Association de chiens guides de Lyon et du Centre-Est.

(L) 478 heures environ



#### 76 semaines de pratique

Formation pratique avec un tuteur au sein de l'association employeur.

(L) 2 660 heures environ



#### 2 semaines de stage

Deux stages d'une semaine dans deux associations de chiens guides labelisées.

(\) 70 heures environ

#### **MOYENS**

Intervenants et tuteurs choisis pour leurs compétences

#### **MÉTHODES**

Cours magistraux, mises en situation, pratiques professionnelles, cas pratiques, jeux de rôles

#### **CONTENUS**

- Locomotion et technique de guide
- Etude de la demande et essai chien
- Remise de chiens guides
- Accompagnement des équipes
- Transmission des savoirs
- Communication
- Anglais

**INFOS PRATIQUES** 

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Titre délivré à l'issue de la validation d'épreuves écrites, de cas pratiques, de deux rapports de stage, d'une évaluation continue par le tuteur, de plusieurs remises de chiens guides et d'une épreuve finale.

#### **VALIDATION**

Obtention du titre à finalité professionnelle d'éducateur de chiens guides d'aveugles inscrit au RNCP (code 35212).

Taux de réussite (2024) : 100 %



# **Formation financée** par l'employeur (21 €/h) et rémunérée au SMIC en début de formation.



# **Hébergement** et **transports** pris en charge pendant la formation.



Démarrage : **Septembre**. Entre 6 et 12 participants.



Taux d'insertion comme éducateur : **100%** 



#### Association de Formation aux métiers du Handicap visuel par l'Aide Animalière

\*La formation est organisée par l'AFH2A qui est l'organisme de formation créé par la FFAC.

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 11 75 330 5575 auprès du Préfet Ile de France (ce numéro ne vaut pas agrément par l'Etat)

AFH2A c/o FFAC - 71 rue de Bagnolet - 75020 PARIS - 01 44 64 89 89 - contact : afh2a@chiensguides.fr